

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY

Le vendredi 26 avril 2013



Prochaines activités de la Société

Le mardi 30 avril 2013 : Assemblée générale annuelle des membres (Activité réservée aux membres)

Il est très important d'assister à l'Assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture, car c'est là que se prennent les grandes décisions concernant la Société, notamment la nomination des membres du Conseil d'administration. On y prend aussi connaissance du rapport du président, de la trésorière ainsi que des activités de l'année passée. On y parle de l'année qui vient. Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'an dernier qu'il faudra adopter. Nous vous prions de les imprimer et de les apporter avec vous lors de l'Assemblée, car nous n'en donnerons pas sur place pour économiser. Les membres qui le voudront pourront aussi renouveler leur cotisation pour la saison 2013-2014, épargnant ainsi 5 \$ si ce renouvellement est fait au plus tard le 14 mai 2013. Nous vous attendons donc en très grand nombre à cette Assemblée.

Le mardi 7 mai 2013 : Pots et jardinières avec Jean-Marc Pelchat

Comme à chaque printemps, la Société d'horticulture demande à un spécialiste de venir nous monter des pots et jardinières lors d'une soirée. C'est l'occasion d'apprendre comment dresser correctement des pots et jardinières originaux, beaux, durables et confectionnés avec les dernières nouveautés tant au plan des végétaux que de la composition. M. Pelchat est le concepteur des pots et jardinières au Centre Jardin Paradis et a une grande expérience de fleuriste ce qui nous assure des conceptions hors du commun. Ces beautés seront tirées en fin de soirée parmi les personnes présentes.



Note : L'Échange de plantes est reporté au mardi 21 mai étant donné le printemps tardif.

Activité récente : La culture en contenants	p. 2
Renouvellement de votre cotisation à rabais	p. 2
Petits conseils de saison : Tâches à faire et à ne pas faire immédiatement au jardin	p. 2
Messages aux membres : cotisation à rabais, commandes de bulbes, formation sur les plantes aquatiques, etc.	P. 5
Ordre du jour de l'Assemblée générale du 30 avril 2013.....	P. 6
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 avril 2012	p. 7

Activités récentes

Le mardi 23 avril 2013 : La culture en contenants par Geneviève Giguère et Dominic Denis (en remplacement de Rock Giguère)

«Bon sang ne saurait mentir» dit le proverbe. Geneviève Giguère et son conjoint Dominic Denis ont su le prouver encore lors de cette soirée. Le contenu très étoffé de cette excellente conférence a su informer avec précision les personnes présentes sur toutes les facettes de la culture en contenants. Merci encore aux conférenciers pour avoir pris la relève avec tant de brio.



Petits conseils de saison

Tâches à faire immédiatement au jardin ... et d'autres à éviter!

Il y a des tâches qu'on peut différer, mais il y en a d'autres qu'il faut exécuter le plus tôt possible au printemps. Vous trouverez ci-dessous une liste de travaux à faire maintenant ainsi que quelques-uns à retarder.

Enlever les protections hivernales

Si vous n'avez pas encore enlevé vos protections hivernales, il faut s'y mettre illico, lors de la première journée nuageuse ou pluvieuse! En effet, tout retard risque de causer du tort à vos plantes pour diverses raisons. Il est important de ne pas enlever les protections de géotextile une journée de plein soleil, car les plantes couvertes sont comme celles que nous sortons de la maison et ne sont pas acclimatées et le soleil les brûlera ainsi que les boutons floraux qui s'y trouvent. 2 ou 3 jours de temps sombres seraient l'idéal, mais au moins 1 journée de temps nuageux est essentielle.

Donc, on enlève les géotextiles ainsi que les cordes, les clôtures à neige, les jutes, etc. qui attachaient les branches. Aussi, on déterre ou dégage les plantes qu'on a étalées au sol et couvertes avec du paillis, de la terre, etc.

Naturellement, c'est aussi le temps d'enlever les cônes des rosiers, tout en les gardant près au cas où une nuit de froid intense se pointerait, ce qui est toujours possible.

Il est important d'enlever les protections pour éviter que la chaleur accumulée dessous fasse ouvrir les boutons qui deviendront alors extrêmement sensibles aux moindres froids.

Couper les graminées et les hydrangées arborescentes

La plupart des jardiniers laisse les graminées en automne pour profiter de leur beauté durant tout l'hiver, ou du moins jusqu'aux neiges abondantes qui les coucheront au sol. Pour éviter de couper le bout de la repousse printanière et d'avoir des tiges écornées tout l'été, il est important de couper ces tiges de graminées dès qu'elles sont dégagées. On les coupe quelques centimètres au-dessus du sol.

Les hydrangées arborescentes comme la variété Annabelle doivent être coupées à environ 10 à 15 CM du sol dès qu'elles sont dégagées.

Diviser les vivaces

Le printemps est le meilleur moment pour diviser les vivaces, dès qu'on peut travailler le sol et que les premières pousses apparaissent. Les plantes sont alors en quasi dormance et leur séparation ne leur fera aucun mal et ne retardera pas leur floraison. Si on attend, on risque davantage de les perturber.

Partir les bulbes d'été

Si vous n'avez pas encore parti vos bulbes d'été tels les dahlias, les caladiums, les colocasias, les cannas, les bégonias tubéreux, les eucomis, etc., c'est vraiment le temps de le faire si vous désirez profiter rapidement de leurs magnifiques floraison ou feuillages.

La plupart des bulbes d'été détestent être partis dans du terreau détrempé, surtout s'il est froid. On humidifie alors peu le terreau et on met à la chaleur. Lorsque les tiges ont poussé de quelques centimètres, on peut arroser davantage avec un engrais de type 20-20-20, car ce qu'on veut c'est de la croissance et non des fleurs à cette étape. Une unique fertilisation avec du 15-15-30 aide les tiges à se solidifier.

Se départir des plantes envahissantes ou les délimiter

Nous sommes tous succombés au charme de plantes magnifiques, mais qui se sont avérées envahissantes. C'est le temps au printemps de s'en débarrasser ou du moins de les délimiter avec des séparateurs plus ou moins importants selon leur agressivité.

Couvrir de compost et de paillis

Le milieu du printemps est un excellent moment pour ajouter du compost partout (idéalement, c'est en automne) et compléter le paillis qui s'est décomposé dans le sol. Le compost peut aussi servir de paillis d'ailleurs. On évite d'en étendre jusqu'au tronc des arbres et des arbustes, mais on peut le faire pour les vivaces.

Tailler les arbustes qui fleurissent à l'automne sur le bois de l'année

Il faut bien se renseigner, car un grand nombre d'arbustes (par exemple, les lilas, les forsythias et les hortensias) fleurissent avec des boutons qui se sont formés durant la précédente saison de croissance. Si on les taille le printemps, adieu la floraison pour cette année-là! La très grande

majorité des arbustes qui fleurissent en automne ont des boutons sur le bois de l'année et c'est un bon moment au printemps pour les tailler.

Mettre de l'huile de dormance

L'huile de dormance vient tuer tous les insectes qui ont hiverné sur nos arbres et arbustes. Cette ancienne façon de faire est toujours d'actualité et donne d'excellents résultats ... si on suit exactement la recette, ce qui n'est pas toujours simple dans notre climat. En effet, il faut mettre l'huile dormance alors que la température doit demeurer au-dessus de zéro ° Celsius durant au moins 4 heures, sans pluie et tout cela avant que les boutons floraux ou du feuillage ouvrent.

Semer les plantes aimant les températures fraîches

Plusieurs légumes, fines herbes et fleurs poussent mieux dans des températures fraîches. Le prochain bulletin abordera en détail cette question.

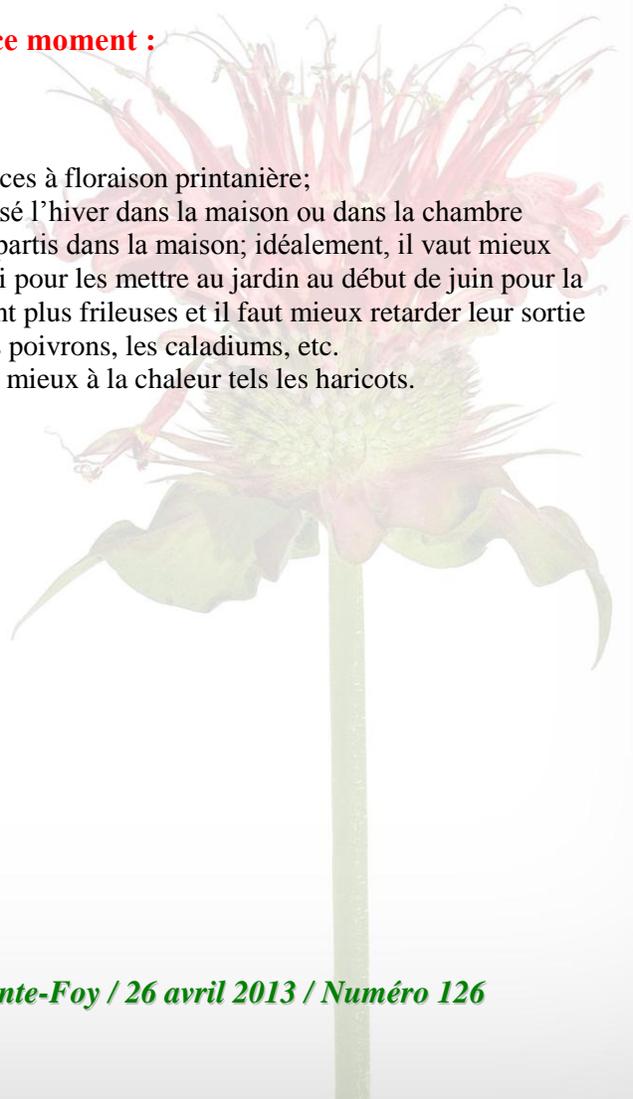
Planifier la plantation de bulbes printaniers lors du prochain automne

En effet, c'est au printemps qu'il faut commander ses bulbes à floraison printanière et c'est aussi à ce moment-là qu'il faut planifier leur plantation pour éviter de devoir enlever hâtivement de magnifiques fleurs en plein épanouissement dès le début de septembre pour planter les bulbes pour le prochain printemps.

Ce qu'il ne faut absolument pas faire en ce moment :

Voici quelques tâches à éviter en cette saison :

- tailler ou séparer les arbustes et les vivaces à floraison printanière;
- sortir hâtivement les plantes qui ont passé l'hiver dans la maison ou dans la chambre froide, les annuelles et les bulbes d'été partis dans la maison; idéalement, il vaut mieux les acclimater vers la fin du mois de mai pour les mettre au jardin au début de juin pour la plupart; cependant, certaines plantes sont plus frileuses et il faut mieux retarder leur sortie au jardin à la mi-juin tel les tomates, les poivrons, les caladiums, etc.
- semer au jardin les plantes qui poussent mieux à la chaleur tels les haricots.



Message aux membres

Renouvellement de votre cotisation à rabais.

Comme d'habitude, les membres qui renouvelleront leur cotisation à la Société d'horticulture pour la saison 2013-2014 au plus tard le 21 mai 2013 auront un rabais de 5 \$. Le 22 mai, ce sera trop tard! Profitez des dernières activités de cette année pour le faire ou donnez votre chèque à l'ordre de la **Ville de Québec** à un membre qui y participera. (**Paiement par chèque seulement**)

Commande de bulbes

Comme à chaque printemps, vous pouvez commander des bulbes printaniers au jardin Van den Hende. Il s'agit de bulbes à planter cet automne pour une floraison le printemps prochain. Il faut commander les bulbes avant le 22 juin prochain. Une présentation d'un grand nombre de ces bulbes en fleurs dans le jardin aura lieu le 13 mai prochain au jardin même à 18 h 30. Vous trouverez en pièces jointes la liste des bulbes ainsi que le bon de commande.

Formation sur la culture des plantes aquatiques

Une formation de 12 heures sur la culture des plantes aquatiques sera dispensée à Fierbourg par M. Mathieu Gaudreault, un conférencier bien connu de nous. Le coût est de 100 \$ et les dates sont les 15, 16, 22 et 23 mai de 18 h 30 à 21 h 30. Pour information et inscription : (418) 622-7821 poste 7835 ou saefierbourg@csdps.qc.ca.

Portes ouvertes à Florales Jouvence et aux serres de Geneviève Giguère

Les 27 et 28 avril prochain aura lieu la Porte ouverte annuelle à Florales Jouvence avec diverses conférences, présentations, prix de présence, etc. Ce sera la même chose aux serres de Geneviève Giguère à l'île d'Orléans le 18 mai prochain (Les Fleurs de l'île, 3536, chemin Royal Sainte-Famille, Ile d'Orléans)

Rédaction : Réal Dumoulin / Révision linguistique : Judith Brillant

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Ordre du jour Assemblée générale annuelle

30 avril 2013

- 1 Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance
- 2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2012
- 4 Rapport annuel du président
- 5 Rapport annuel de la trésorière
- 6 Nomination d'un vérificateur (2013-2014)
- 7 Ratification des actes des administrateurs
- 8 Divers
- 9 Choix de personnes pour agir comme président et secrétaire d'élection
- 10 Élection au conseil d'administration
- 11 Levée de l'assemblée

Société d'horticulture de Sainte-Foy

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Société d'horticulture de Sainte-Foy, qui a eu lieu le 24 avril 2012 au Centre artistique, 936 avenue Roland-Beaudin, à Sainte-Foy.

Membres du C.A. présents :

Mesdames :	Charlotte Bélanger	Renée Lebel
	Brigitte Blais	Lorraine Leblond
	Ginette Cardin	Gaétane Saint-Laurent
	Anne-Marie Desdouits	Michelle Turcotte
Messieurs	Réal Dumoulin	Marc Métivier

1. Vérification du quorum, mot de bienvenue, ouverture de la séance

Le président, monsieur Réal Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 40, présente les membres du conseil et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de l'ordre du jour et le point 8 reste ouvert. Madame Madeleine Gagnon propose l'adoption de l'ordre du jour et madame Noëlla Lavigueur appuie.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 avril 2011

Madame Charlotte Bélanger fait la lecture du procès-verbal. Madame Noëlla Lavigueur propose l'adoption du procès-verbal et madame Suzette Martel appuie.

4. Rapport annuel du président

Monsieur Réal Dumoulin fait la lecture de son rapport annuel et commente au besoin.

5. Rapport annuel de la trésorière

Madame Renée Lebel dépose son rapport financier pour l'exercice 2011-2012 et en fait la lecture. Elle fait ressortir l'important déficit qui apparaît et indique que ce rapport a été approuvé par la vérificatrice.

Madame Clémence Piuze s'informe à propos de l'apport financier des moitiés-moitiés proposés lors de chacune des conférences et madame Denise Boiteau à propos de la demande de subvention adressée à la ville.

Madame Noëlla Lavigueur propose l'adoption du rapport de la trésorière et madame Françoise Bardo appuie.

6. Nomination d'un vérificateur pour l'année 2012-2013 :

Madame Gaby Trudel est proposée par Madame Charlotte Bélanger, mais madame Trudel refuse; madame Lise Roberge se propose.

7. Ratification des actes des administrateurs :

Monsieur Jacques Laurendeau, appuyée de madame Esther Bélanger, propose que les actes des administrateurs soient ratifiés.

8. Divers :

Madame Gaby Trudel félicite le travail du conseil et apprécie particulièrement la réalisation du bulletin électronique.

Pour pallier le déficit de la Société, madame Claudette Chabot propose d'augmenter le prix demandé aux non-membres pour assister aux conférences. Réal Dumoulin informe cependant que les autres sociétés demandant moins que nous, soit 5 \$ de participation, il est difficile d'augmenter le nôtre. La proposition n'est donc pas acceptée. Il est par contre proposé de placer sur chacune des tables des boissons pour la pause, une petite corbeille où chacun mettra la participation qu'il désire pour les frais engendrés par ce qui est offert (biscuits jus et café).

Madame Suzanne Gingras suggère que les membres puissent poser des questions en les inscrivant sur un tableau, afin que puissent y répondre ceux et celles qui le désirent. La suggestion est trouvée tout à fait pertinente.

9. Choix d'un président et d'un secrétaire d'élection :

Président des élections : Réal Dumoulin propose Marc Métivier.
Secrétaire des élections : Marc Métivier propose Réal Dumoulin.
Accepté à l'unanimité.

10. Élections au conseil d'administration :

Monsieur Marc Métivier annonce qu'il y a 5 postes en renouvellement, soit 5 postes en candidature.

Proposition de mise en candidature :

Madame Ginette Cardin proposée par madame Suzanne Martel
Madame Charlotte Bélanger proposée par madame Michelle Turcotte
Madame Anne-Marie Desdouits proposée par madame Gaby Trudel
Madame Renée Lebel proposée par madame Madeleine Charron
Madame Lorraine Leblond proposée par madame Claudette Chabot

Madame Madeleine Charron propose la fin de la période des candidatures. Toutes et tous acceptent le mandat pour 2 ans.

Madame Gaby Trudel, appuyée par madame Noëlla Lavigneur, propose la nomination du nouveau conseil. Réal Dumoulin remercie ceux et celles qui ont accepté d'être sur le conseil. Il invite tous les membres à participer aux activités et à amener de nouveaux membres.

Levée de l'assemblée :

Madame Gaby Trudel, appuyée par madame Madeleine Charron, propose de lever l'assemblée à 8 h 20.

Une pause gâteau-café-jus termine la soirée.

Anne-Marie Desdouits, secrétaire
Le 29 mars 2013

